

Egalité des chances et des sexes Garçon-fille

Compte-rendu des actions menées au collège Olympe de Gouges à Montauban,
Tarn et Garonne, 2006/2007/2008/2009

Je souhaite rendre hommage à Brigitte Plet qui m'a confié ce témoignage à vous transmettre. Son enthousiasme, son dynamisme, son engagement et la confiance qu'elle a su accorder à tout son personnel, ont permis la réalisation de ces nombreux travaux en cours et à poursuivre.

Témoignage du Collège O2G, non pas comme modèle, mais comme facteur d'apaisement.

2005/2006, c'est la **1^{ère} étape**, nous posons un constat,
un **Diagnostic** :

- Le langage discriminatoire des élèves est devenu de l'ordinaire et du quotidien,
- un vocabulaire obscène est utilisé sur un mode agressif
- des élèves garçons et filles de 4^{ème} trouvent normal, c'est un exemple, que seules les filles fassent la vaisselle, sans aucune remise en question.
- Des attouchements à caractère sexuel plus particulièrement auprès d'élèves de la SEGPA sont pratiqués par des garçons sur des filles,
- La loi du silence s'instaure chez les filles par peur des représailles
- Quelques « Tournantes » dans nos quartiers ont impliqué quelques uns de nos élèves.

Nous inscrivons alors **une priorité au projet d'établissement**, avec un plan triennal (2007/2008/2009) qui transcende le CESC et les actions ponctuelles. Cette priorité préoccupe chaque adulte du collège dans son activité avec toujours un même objectif républicain, « prévenir les conduites sexistes » pour favoriser l'égalité des chances garçons-filles.

Nous recevons un accord de principe sur l'accompagnement et le soutien de nos partenaires pour l'organisation, la participation et le financement de nos actions.

2^{ème} étape :

Il est nécessaire d'informer et de mener une réflexion avec tous les adultes de l'établissement pour les impliquer.

Un premier questionnaire est distribué à tous les PP leur demandant leur ressenti par rapport à leurs élèves concernant les relations garçons-filles.

3^{ème} étape :

Nous organisons une 1/2 journée banalisée, en la présence de tous les adultes du collège : professeurs, TOS, quelques parents, et quelques partenaires associatifs et institutionnels. Des groupes de 12 personnes travaillent en atelier avec les 3 questions suivantes :

- Comment je me situe, en tant qu'individu, dans la relation garçon-fille, et dans la relation homme-femme.
- En prévention, qu'est-ce que l'on peut faire ?
- Qu'est-ce que les élèves et les adultes ont à y gagner ? quels sont les bénéfices envisageables ?

Une séance plénière permet la synthèse des groupes.

4^{ème} étape

Le 4 juillet 2006, nous sommes une quarantaine de personnes réunies autour d'une même table. Nous y trouvons des représentants des professeurs, le personnel médico-social, éducatif, et la direction et comme partenaires : Centre de planification, CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), La Ligue de l'enseignement, la FCPE, la PEEP, le Mouvement français pour le planning familial, le SDPS (Service Départemental pour la Santé et la Solidarité), la PJJ, le CDAD (Comité Départemental d'Accès aux Droits), le CDP (Centre Départemental de Prévention, association Benjamin)

Synthèse de Mr Jacques Sabatier, directeur du CDP, qui pointe :

- la richesse de la multiplicité des réponses et la nécessité de fonder un socle commun.
- la nécessité de se situer personnellement dans notre société judéo-chrétienne, ce n'est pas facile, et qu'il convient d'y mettre des mots.
- La nécessité absolue de trouver des solutions.
- Le devoir de vigilance, trouver sa juste place, savoir observer le mal-être avant la violence.
- L'influence de la culture, des cultures (certaines proposent des Hommes supérieurs aux femmes).
- La réflexion autour de la violence : si l'on respecte l'Autre comme Sujet à part entière, la violence n'est plus.
-
- Il souligne le grand rôle que doit jouer l'école.

La **5^{ème} étape** consiste à **nous former** et à mener **nos actions** qui se font en parallèle.

Formations avec des Intervenants extérieurs

Certaines de ces formations sont ouvertes à tous, certaines sont obligatoires, d'autres sont facultatives. Elles sont toutes adaptées à notre établissement, nous participons activement à l'élaboration de celles-ci. Il ne s'agit aucunement de formation magistrale. Ces temps de formations nous permettent de mettre en commun nos difficultés, de nous connaître, de nous motiver pour mettre en place des actions, ensemble.

Régent Tremblay, Directeur du CIFRES (Centre International de Formation et de Recherche en Sexualité) aborde 3 volets : le jugement moral, le lien éducatif, l'adaptation sociale des jeunes .

Mr Brandibas, psychologue clinicien dans plusieurs structures comme l'ITEP, et formateur au SAFCO, nous présente le harcèlement (en 2007) sous ses formes insidieuses et méconnues, nous apprend à les détecter et à traiter les cas.

Mme Pialat, médecin auprès de la Protection Infantile et coach (art d'aider une personne à trouver ses propres solutions), traite la psychologie de l'adolescent, et nous explique comment le développement de l'estime de Soi et la confiance en Soi peuvent conduire au désir d'apprendre.

Mme Marianne Souquet, psychologue et médiatrice internationale, **Mme Cuevas** de l'UDAF, **Mme Toulouse** de la Sauvegarde de l'enfance interviennent dans « la médiation par les Pairs » (en 2007/2008). L'objectif est d'apprendre à nos jeunes à gérer les conflits d'une façon coopérative et efficace, sans nécessairement l'intervention d'un adulte en position

d'arbitre. Les élèves se responsabilisent, les différences individuelles et socio-culturelles sont mieux acceptées.

Le Professeur Joyeux, cancérologue, a tenu une conférence et mené un débat sur l'implication des familles dans l'élaboration de l'information sur la sexualité.

Enfin, **Noria Boukhobza**, ethno-sociologue et maître de conférence à l'IUFM, nous fait réfléchir à la multi-culturalité, pour mettre en avant que les ressemblances entre les humains sont bien plus importantes que les différences.

Actions

Je vous en cite 14, l'ensemble de ces actions sont reconduites d'année en année, d'autres sont en cours, la plupart d'entre elles sont menées avec des classes de 4^{ème}, en groupe de 12 à 15 élèves.

L'intervention de **Noria Boukhobza**, dans une classe de 4^{ème} participe à l'orientation des filles issues de l'immigration. Elle utilise comme méthodologie le groupe de paroles.

Jean-Marie Arnal, de l'association « *Gouttes d'eau* » utilise le théâtre d'improvisation et d'images. Il s'agit de proposer aux adolescents de se mettre en scène et de construire des images qui représentent pour eux les relations garçons-filles, avec des situations conflictuelles, des situations de non-respect et d'enfermement, mais également des relations positives et nourrissantes. (2 classes de 4^{ème}, 12h par ½ classe)

Aurélie Marceau, Olivier Copin, et Christophe Séval : de l'association « *l'œil du silence* ». Par des jeux théâtraux, ils poursuivent nos objectifs : développer le quotient émotionnel, mettre des mots sur les sentiments, apprendre à mieux gérer les pressions sociales et familiales, faire tomber les stéréotypes, et apprendre à dire non et à entendre non. (2 classes de 4^{ème}, 6h par classe).

Mme Garrigues, avec *Le Mouvement français pour le planning familial*, suit une classe pilote de la 6^{ème} à la 3^{ème} en SEGPA sur 4 ans à raison de 2 séances de 2h par mois. Respect de Soi, respect des autres, la sexualité, ce qui est de l'ordre du privé, de l'intime, et du public, la relation garçon-fille.

Mmes Marianne Souquet, Cuevas, Toulouse aident à la mise en route de la *médiation par les pairs*, 2 jours pour un groupe de 10 adultes référents, et 25 adolescents de la 6^{ème} à la 3^{ème} sur 2 jours. 2007/2008/2009

Patricia Chikitou, photographe, a réalisé avec 1 classe de 4^{ème} un roman photo de fiction sur les discriminations en donnant la parole à Olympe de Gouges.

Myriam Valton, de la *Ligue de l'enseignement*, par des jeux et en ateliers a réglé des problèmes de harcèlement, (en 4^{ème}.)

Annick Lafontaine, réalise des chorégraphies en classe de 5^{ème} SEGPA ; il s'agit d'accepter son corps et le regard de l'autre. Ce que l'on donne à voir, et ce que l'on reçoit des autres. La création musicale et la mise en scène sont entièrement réalisées par les élèves. La prise de conscience que chacun est un maillon indispensable qui permet le fonctionnement du système est importante, chacun trouvant ainsi sa place.

Mr Guilbert, PJJ, avec l'exposition 13/18 traitent des droits et devoirs du citoyen (avec toutes les 4^{ème}).

Des magistrats du *tribunal de Montauban*, dont **la présidente**, ont imaginé un procès fictif autour de la problématique des discriminations, avec plusieurs classes de 4^{ème}

L'infirmière et l'assistante sociale ont animé des débats autour du film « grain de sable », sur les discriminations.

Mme Ducreux, ancienne résistante et militante des droits des femmes, témoigne, dans le cadre du CDI.

Isabelle Chéry puis Annabelle Royer, psychologues **et Isabelle Campagne puis Fabienne Bonnet**, Assistantes sociales ont conduit des *groupes de paroles* : groupe de 4 à 6 jeunes par niveau de classe, exprimant leur mal-être ou étant dans la récurrence d'actes délictueux. En libérant leurs paroles et en ouvrant leurs pensées, elles contribuent à leur possibilité de choix, et par la-même, à l'égalité de leurs chances.

Enfin, **Saïd Ben Jelloun**, professeur d'Arabe, intervenant auprès du rectorat sur la question de l'inter-culturalité, a travaillé la calligraphie avec des 6èmes.

Conclusion

L'égalité des chances garçons-filles est une priorité inscrite dans un item du contrat d'objectif, elle est nommée « actions d'information à l'orientation dès la 5^{ème} pour les filles ». Par ex : elles veulent bien aller jusqu'au lycée Bourdelle, et refusent de dépasser les frontières communales montalbanaises.

D'autre part, nous voyons actuellement se re-dessiner dans le milieu de l'immigration, un statut de la femme de plus en plus soumise, une montée de l'intégrisme, à savoir que certaines mères magrébines n'ont plus le droit d'aller au marché, ni n'ont plus le droit de sortir de chez elles.

En mai 2008, nous nous sommes réunis au collège avec les associations de quartiers : les Médiateurs-Animateurs de la ville, les Médiateurs de l'AFTRAM, la responsable de l'AMISS, celle de La Comète, et Noria Boukhobza pour en comprendre la teneur, en mesurer la portée, et rappeler les grands principes d'égalité.

Notre démarche se veut globale et cohérente, chaque adulte est concerné, d'autant que nous sommes majoritairement des femmes au collège (Professeurs, Chef d'établissement, CPE)

Le collège se veut un lieu d'égalité. L'égalité des chances passe par cette paix sociale que nous avons gagnée, et que nous réactualisons à chaque instant.

Etabli par Pascale Van Straaten, CPE, le 17 novembre 2008